

Semaine précédente.....	139,993.44
Depuis le 1er janvier.....	\$ 204,636.89
Semaine correspondante.	
1894.....	\$ 65,506.28
1893.....	104,085.16
1892.....	252,417.50
1891.....	227,812.96
1890.....	103,287.93
1889.....	166,609.35
1888.....	207,515.51
A la même date	
1894.....	\$ 117,687.23
1893.....	205,535.28
1892.....	331,479.65
1891.....	2,138,961.51
1890.....	656,217.70
1889.....	400,756.67
1888.....	214,002.35

Parmi les prêts enregistrés cette semaine nous en trouvons un de \$250,000 à 5 p. c. Ces fonds sont destinés à consolider la dette d'un grand propriétaire en liquidant des obligations antérieures. Il y a encore deux autres prêts à 5 p. c., pour \$1,050 et \$9,000 respectivement. A 5½ p. c. il y a quatre prêts ; pour \$1,300, \$3,500, \$11,000 et \$14,000. Les autres portent de 6 à 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$20,000
Assurances.....	250,000
Successions.....	16,000
Particuliers.....	29,250
	\$315,250

Semaine précédente..... 41,369

Depuis le 1er janvier..... \$356,619

Semaine correspondante.	1894.....	\$107,953
"	1893.....	729,729
"	1892.....	124,677
"	1891.....	90,100
"	1890.....	85,879
"	1889.....	58,980
"	1888.....	157,700

A la même date	1894.....	\$ 302,653
"	1893.....	820,544
"	1892.....	190,914
"	1891.....	1,753,321
"	1880.....	426,382
"	1889.....	181,689
"	1888.....	558,976

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 12 janvier 1895.

Chez M. Wm. McLEA WALBANK,
Architecte

Rue Université, coin Prince Arthur.
Une maison.

Charpente et menuiserie, R. Neville.
Plomberie et appareil de chauffage,
Drapeau, Savignac & Cie.

Enduits, Décar, Décar & Beaudoin.
Joint, R. G. Farr.

Propriétaire, la succession Bagg.

NOTES

La décoration intérieure de la maison de M. S. Davis, a été donnée par M. Walbank, architecte, à M. Geo. S. Kimber.

La Royal Electric a obtenu le contrat pour le posage des fils électriques dans les bâtisses construites pour les Demoiselles Major.

M. A. E. Talbot de la Rivière du Loup fait construire à Roberval, lac St Jean,

un grand hôtel de 80 x 40 pieds, à trois étages, qui sera pourvu de toutes les améliorations modernes.

On parle de la construction prochaine d'une grande scierie près de Milby, sur la Rivière au Saumon, pour débiter le bois de la Compagnie Internationale.

Le département des chemins de fer et canaux, d'Ottawa, demande des soumissions jusqu'au 19 janvier pour la construction et la mise en place de billots d'estacade, dans le canal. Plans, devis et formules au bureau de l'ingénieur en chef. Chèque de \$150.

L'ingénieur de la ville d'Ottawa demande des soumissions jusqu'au 20 février, pour le pavage en asphalte des rues Bank et Sparks. Plans, devis et formules au bureau de l'ingénieur, à l'hôtel de ville, Ottawa. Chaque soumission devra être accompagnée de deux chèques, l'un de \$1,500 pour les travaux de la rue Sparks et l'autre de \$1,300 pour ceux de la rue Bank. Les soumissions devraient être faites pour les deux rues.

On parle à Ottawa de la construction d'un édifice de \$10,000 à \$20,000 pour le club de crose Capital.

Aucun permis de construire n'a été accordé à Montréal, par l'inspecteur des bâtisses, pendant les mois de novembre et de décembre ; il y en a eu un seul depuis le commencement de l'année.

VENTE PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTREAL.

La faillite E. H. Lesage

Rue Berri.—Lot 1203-94 du quartier St-Jacques ; terrain 25 x 109, maison en brique à 3 étages, Nos. 475 à 479 rue Berri. Evaluation civique \$6,000.

Rue Berri.—Lots 15-130 et 131, quartier St-Jean-Baptiste ; terrain, 20 x 70 chacun, maison en brique à 2 étages, Nos. 862 à 868 rue Berri.

Evaluation civique \$3,500.
Vente au bureau du shérif le 25 janvier à 10 hrs. a. m.

Barsalou vs. Mainville

Rue Drolet.—Lot 15-839 quartier St-Jean-Baptiste ; terrain 20 x 72, maison No. 330 rue Drolet.

Evaluation civique \$3,300.
Vente au bureau du Shérif le 25 janvier à 11 hrs. a. m.

NOTES FINANCIERES

Les pertes subies pendant les dix dernières années par les banques de New-York, par suite des détournements de fonds de leurs propres employés, se montent à près de \$5,500,000.

La baisse sur les actions de la banque Ontario est attribuée au fait qu'un des directeurs de la banque fait partie d'une maison en liquidation, et que la banque perdra probablement quelque chose dans cette liquidation. Les comptes des directeurs sont très chargés, et les actionnaires sont généralement mécontents du bureau de direction. A part cela, la position de la banque paraît tout à fait solvable.

Les sommes des bordereaux transmis par les banques de Montréal à la Chambre de Compensation (Clearing House) pendant l'année 1894, forment un total de \$546,600,000 ; les chiffres pour l'année 1893 étaient de \$568,732,000, c'est une diminution de \$22,132,000 sur l'année 1890.

Pendant l'année terminée le 30 juin 1894, les Etats-Unis ont produit 1,739,323 onces d'or valant \$35,955,000, et 60 millions d'onces d'argent ayant une valeur vénale de \$46,800,000, mais pouvant fournir en monnaie \$77,576,000. Le stock métallique de monnaie et de lingots aux Etats-Unis le 1er juillet 1894, est estimé à \$1,252,270,958 dont \$627,923,201 d'or et 624,347,757 d'argent.

MM. J. M. Fortier, G. Desserres, Jos. Martineau, J. M. Wilson et P. G. Martineau organisent une "Compagnie de prêts Mobiliers", avec un capital de \$100,000. Cette compagnie fera les prêts sur nantissement de valeurs mobilières, sur gage etc. Avec une licence de prêteurs sur gage, elle pourra faire toutes les opérations que monopolisent les Moss, les Aronson et autres Salomons. Nous espérons que ses taux seront moins chers.

On dit que les banquiers de New-York ont fait des arrangements pour exporter, d'ici à quelques semaines \$40,000,000 d'or, qu'ils demanderont, naturellement, au trésor fédéral. On avait espéré que le congrès, acceptant la proposition du président, ou le projet du congrès des banquiers tenu à Baltimore, libérerait le trésor des Etats-Unis de l'obligation de se faire, gratuitement, le pourvoyeur d'or des agitateurs. Malheureusement, le congrès dont les pouvoirs expirent le 1er mars, n'a pas voulu s'occuper sérieusement de la question.

ASSURANCES.

Les compagnies d'assurance qui font affaire à Toronto et qui ont été écorchées par les deux récents incendies, parlent d'augmenter leur tarif.

La nouvelle loi du Manitoba concernant les assurances, est en vigueur depuis le 1er janvier. Elle exige de chaque compagnie les formalités suivantes, accompagnées d'honoraires substantiels : Il lui faut d'abord déposer une copie certifiée de sa charte, une procuration en faveur de son agent principal indiquant le lieu où sera l'agence principale ; puis elle doit prendre une licence, coût \$200 ; la faire enregistrer et payer encore \$200, pour le certificat d'enregistrement ; déposer \$10,000 en argent ou en valeurs si les risques ne dépassent pas \$1,500,000 et \$5,000 pour chaque montant de \$1,500,000 au dessus mais pas plus de \$25,000 en tout. Il lui faut payer \$5.00 pour déposer les documents ; encore \$5.00 pour chaque changement de procureur, plus \$5.00 pour chaque changement de place de l'agence principale et enfin \$5.00 pour déposer son état de situation annuel. Les compagnies d'assurance contre les accidents et celles qui font le cautionnement ne paient que \$25 de licence.

On calcule que ces honoraires rapporteront \$12,000 par année au trésor provincial.

Si les législateurs du Manitoba s'imaginent que ces \$12,000 sortiront du fonds de réserve des compagnies, ils se trompent énormément. Les assurés pourrout bien vite les dé tromper.